

Migration internationale

Christophe Guilmoto et Frederic Sandron

La conférence du Caire avait mis en avant des principes sur la régulation des migrations internationales qui n'ont sans doute pas reçu l'intérêt de ceux promus pour d'autres dimensions de l'évolution démographique. Pourtant, dix ans plus tard, ces enjeux ne se sont guère estompés et les questions posées restent en tout point valides, car la question migratoire revêt une importance constante sinon croissante pour les sociétés du Nord et du Sud. Elle met en lumière la géographie complexe des déséquilibres du monde contemporain, aussi bien en matière politique que sociale ou économique. Pour la seule dimension démographique, les sociétés industrialisées doivent une part croissante de leur dynamisme à l'apport migratoire et les projections démographiques annoncent l'importance future de l'immigration sur ce point.

Le survol que nous offrirons ici vise à récapituler l'avancée récente des réflexions sur la question, en soulignant ici plus l'accent sur pays en développement dont la place dans les échanges migratoires à destination du Nord est considérable et ne devrait pas diminuer dans le futur.¹⁵⁵ Nous prendrons ensuite appui sur les dernières statistiques des Nations Unies pour une évaluation globale des flux contemporains, leur très inégale répartition géographique et de leur évolution durant les dernières décennies. Nous discuterons brièvement des politiques migratoires, puis de l'effet de la migration sur les conditions des pays en développement afin de réfléchir à quelques initiatives récentes en matière d'organisation de la migration.

Les contextes et les logiques de la migration

De nombreuses théories s'offrent pour réfléchir aux déterminants de la migration. Toutefois, la migration est généralement abordée comme un phénomène affectant les nations industrialisées et les discussions afférentes, souvent nourries par des urgences politiques parfois éloignées de la réalité du phénomène migratoire, tendent à se concentrer sur les conséquences de l'arrivée des migrants sur le tissu social et les communautés urbaines, l'appareil scolaire ou encore le marché du travail dans les pays riches, alors que les grandes vagues migratoires sont souvent derrière nous comme en France. De telles approches rendent compte imparfaitement de la logique du phénomène dans son ensemble, dans la mesure où elles n'examinent que le segment final du parcours migratoire, à savoir les conséquences sociales ou économiques de l'arrivée de nouveaux venus dans les pays d'accueil. C'est avant tout dans le sous-développement que l'on trouvera les clés pour comprendre la logique des échanges migratoires internationaux. Les théories adoptent souvent un point de vue global, « macro », mettant en avant les forces structurelles et les déséquilibres interrégionaux ou internationaux. De manière presque mécanique, la migration répond ici au modèle classique de l'offre et de la demande en ajustant les besoins des entreprises du Nord à l'offre de main-d'œuvre des pays du Sud. Ce cadre d'analyse tend à diviser les déterminants migratoires en facteurs répulsifs (crise, chômage, faible productivité, etc.) et attractifs (conditions de vie, salaires élevés, etc.), suivant le modèle « push-pull » à forte valeur heuristique. Cette grille d'analyse pêche toutefois par son caractère trop simple eu égard aux circonstances,

¹⁵⁵ Cette synthèse s'appuie sur les travaux récents des auteurs. Voir notamment Guilmoto CZ et F. Sandron, 2003. *Migration et développement*, la Documentation française, Paris.

économiques et autres, qui déterminent des cycles complexes entre fluctuations dans la demande de main-d'œuvre et tendances démographiques.

Le seul modèle démographique (excédent démographique dans le Sud répondant au déficit dans le Nord) est lui aussi insuffisant car l'immigration n'est qu'un mode imparfait d'ajustement de la forte croissance des pays en développement au relatif déclin des pays industrialisés. L'Europe conjugue ainsi une faible croissance démographique et une attitude extrêmement protectionniste en matière d'accueil de travailleurs immigrés, tandis que les États-Unis qui affichent une croissance démographique plus soutenue adoptent au contraire une politique plus ouverte. Et ce décalage est peut-être plus visible à partir des pays du Sud, car ce ne sont pas nécessairement les plus féconds qui connaissent les mouvements migratoires les plus pléthoriques.

Un courant explicatif qui prédomine au sein des analyses économiques globales considère que la pénétration coloniale a originellement brisé le développement endogène des économies rurales des pays tropicaux, en leur imposant une plongée trop brusque dans la monétarisation des échanges. Cette déstructuration a rendu nombre des économies du Tiers monde dépendantes de celles des métropoles européennes et a fragilisé les systèmes de production locaux, contraignant les paysans, les éleveurs ou les artisans à prendre des emplois dans la nouvelle économie coloniale, puis plus récemment dans une économie mondialisée soumise à des injonctions venues des pays riches. Les économies rurales traditionnelles ne peuvent absorber le surplus de main-d'œuvre, d'autant que les investissements nécessaires pour développer la technologie ou les infrastructures agricoles sont insuffisants pour ralentir la pression accentuée sur la terre ; la migration devient alors une stratégie de «survie» pour des populations menacées par une paupérisation progressive. Pour les pays importateurs de main-d'œuvre, l'absorption des migrants non qualifiés répond aux impératifs d'un marché du travail segmenté, comprenant notamment une gamme distincte d'activités dévaluées tels que le nettoyage, la construction ou le salariat agricole. A ce titre, le déficit de main-d'œuvre dans ce second marché est structurel et appelle la venue nécessaire de migrants non qualifiés pour le combler. La situation juridique souvent fragile des immigrés abaisse leur capacité de négociation et les contraint à accepter des emplois dont la modernisation est ainsi retardée.

D'un point de vue spatial, la mondialisation croissante des échanges va paradoxalement de pair avec la concentration de la croissance sur des larges aires urbaines qui servent de moteurs de croissance régionale dans les pays développés. La demande de migrants sans qualification serait ainsi enracinée dans la structure même du développement capitaliste contemporain et ses besoins de flexibilité et ne saurait s'interrompre dans les décennies à venir. La modeste croissance économique européenne récente a d'ailleurs montré qu'elle entretenait un fort volant de main-d'œuvre immigrée souvent clandestine.

Une pareille vision d'ensemble bute sur la difficulté à incorporer l'action régulatrice des États dans la migration internationale, car les entreprises sont censées agir indépendamment de l'action publique (ou en complète coordination avec elle). Par son niveau d'analyse et l'accent mis sur les sociétés du Nord, ces théories manquent également à replacer les comportements des migrants du Sud dans leurs contextes propres et à recomposer les stratégies à l'échelle de leurs unités économiques que sont les ménages. Elles tendent en effet à faire des migrants des victimes involontaires du système et à les dépouiller de toute agence, c'est-à-dire de la capacité à faire des choix migratoires autrement que sous l'attraction des forces supérieures des rapports économiques internationaux. Les spécificités locales et les accidents historiques rendent également les grandes théories de moindre utilité quand on veut comprendre les formes régionales ou les calendriers spécifiques de certains courants migratoires. Car si les échanges internationaux pouvaient être résumés par une immense matrice, associant pays de départ d'un côté et pays d'arrivée de l'autre, il apparaîtrait vite que les plus larges volumes se

concentrent dans de plus petites matrices qui ne relient qu'un nombre très réduit de pays d'origine et de destination entre eux. Cette description fait apparaître que ces systèmes migratoires sont fortement compacts et segmentés en raison d'un faisceau de facteurs géographiques (accessibilité), historiques (colonisation) ou anthropologiques (proximité culturelle) qui ont facilité la mise en place initiale des courants.

Pour analyser la « raison migratoire » d'un point de vue économique, il faut placer l'accent sur les logiques des acteurs et souligner très tôt que le modèle de la maximisation des revenus doit se doubler de celui de la gestion du risque parfois plus adéquat pour saisir les économies en développement. Les acteurs doivent également considérer à une échelle intermédiaire, replongeant les candidats à la migration dans le cadre du groupe social d'appartenance, à commencer par la famille et le ménage. Ce groupe d'appartenance n'est pas qu'un simple label culturel : il est au contraire la première des ressources du migrant, qui est d'ordinaire faiblement détenteur des autres formes de capitaux (humain ou financier) qui lui faciliteraient ses déplacements. Aujourd'hui, au confluent des approches sociologiques et économiques, les chercheurs tentent de formaliser cette notion à partir du concept de « capital social » qui recouvre toutes les formes de réciprocité, d'obligations et de solidarité dont peuvent disposer les individus : liens et soutiens familiaux, accès aux réseaux migratoires, etc.

La recherche actuelle sur la migration insiste désormais sur le rôle des ménages et des différentes organisations sociales intermédiaires, de la famille au réseau ou au groupe ethnique. Pour comprendre la logique du migrant, il est en effet indispensable de prendre en considération la fragilité de son économie familiale d'origine, mais également la richesse des liens sociaux qu'il pourra mobiliser au cours de son parcours migratoire et qui pourront se recristalliser dans la formation de communauté migrante, ébauche de diaspora future.

Le nombre des migrants

Les chiffres comparatifs sur la migration internationale sont rares, car ils émanent de pays qui tiennent des comptabilités fort disparate en matière d'arrivées et de départs. Les chiffres qui suivront sont basés sur les estimations fournies en octobre 2002 par la Division de la Population de l'ONU et d'autres organismes internationaux tels que le HCR. Ils ont l'avantage précieux d'offrir une base de comparaison à la fois homogène et très récente. On s'intéressera ici à deux indicateurs principaux : la population résidente dans chaque pays mais née à l'étranger en 2000 (stock migratoire) et le solde migratoire annuel durant les cinq années précédentes (flux net), en distinguant quand cela est possible la part revenant aux réfugiés. Par souci de simplicité et de brièveté, les tableaux présentés ici rassemblent les pays par grands groupes régionaux.

Le tableau 1 offre un récapitulatif des tendances contemporaines. On y trouve en premier lieu l'estimation de la population des migrants internationaux dans l'ensemble du monde, obtenue à partir des évaluations effectuées pour chacun des 228 pays. Elle s'établit en 2000 à près de 175 millions de personnes. Ce chiffre inclut également les réfugiés parmi les migrants, même si leur séjour peut être assez bref dans le pays d'accueil.

Tableau 1 : Population, migrants et réfugiés dans le monde en 2000

Régions	Population totale	Total Migrants		dont Réfugiés
	Millions	Millions	%	Millions
Pays développés	1 191,4	104,1	8,7	3,0
Pays moins développés	4 865,3	70,7	1,5	12,9
Dont pays les moins avancés	667,6	10,5	1,6	3,1
Afrique	793,6	16,3	2,1	3,6
Asie	3 672,3	49,8	1,4	9,1
Europe	727,3	56,1	7,7	2,3
Amérique Latine et Caraïbe	518,8	5,9	1,1	0,04
Amérique du Nord	314,1	40,8	13,0	0,6
Océanie	30,5	5,8	19,1	0,1
Monde	6 056,7	174,8	2,9	15,9

Notes: Chiffres relatifs à l'an 2000 pour les pays classés selon la nomenclature de l'ONU.
Migrants: nombre estimé de migrants nés à l'étranger (ou de ressortissants étrangers) et pourcentage de la population totale dans les pays d'accueil. Ce chiffre inclut les réfugiés
Réfugiés: nombre de réfugiés d'après les définitions du HCR
Sources: *International Migration 2002*, tableau publié par la Division de Population des Nations Unies, 2002 (www.un.org/esa/population/unpop)

Au total, on obtient un peu moins de 3% de migrants de la population mondiale. Cette proportion paraît modeste, mais il ne s'agit que d'un chiffre moyen sur l'ensemble des pays du monde. Les différences internationales en matière de pourcentages de population étrangère sont en réalité accentuées du fait de la concentration géographique des flux migratoires. On observe par exemple que près de 60% de ces migrants internationaux résident en 2000 dans les pays développés, à savoir les pays européens, d'Amérique du Nord, ainsi que l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande, alors que ces derniers représentent moins de 20% de la population mondiale. Ce très fort déséquilibre se traduit par des proportions de migrants qui sont cinq fois plus élevées dans les pays du Nord que dans le reste du monde (8,7% dans les pays développés contre 1,5 % dans les pays en développement) et paraîtrait encore plus considérable si on omettait les pays arabes producteurs de pétrole que l'ONU range parmi les pays moins développés et qui accueille au total près de 10 millions d'immigrés sur leur territoire. Cet écart entre zones est naturellement l'effet de l'orientation dominante Sud-Nord des courants migratoires.

En termes géographiques régionaux à proprement parler, ces variations sont encore plus manifestes, puisque l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest ou le Proche-Orient comptent plus de 10% de migrants en leurs frontières. L'Océanie enregistre le pourcentage le plus élevé de migrants en raison de la prépondérance démographique de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dont près d'un quart de la population est originaire de l'étranger. Inversement, les pourcentages dans les autres régions comme l'Asie sont souvent inférieurs à 2%, voire inférieurs à 1% dans le cas de l'Asie orientale.

Le tableau détaillé des migrations (non reproduit ici) des migrations met en évidence la relative concentration des migrants autour des grands pôles économiques mondiaux que sont les pays industrialisés (à l'exception du Japon) et les pays producteurs de pétrole du Proche-Orient, de la Libye à Oman. Divers foyers d'immigration, plus petits et isolés, sont également perceptibles parmi plusieurs pays en développement, comme en Côte d'Ivoire ou en Afrique du Sud, ainsi qu'au Brunei, en Malaisie et à Singapour. Les pays de l'ancienne Union Soviétique, des républiques baltes jusqu'à l'Asie centrale enregistrent également des volumes de migrants étrangers importants. Ceci est particulièrement visible pour la Russie, qui compte d'après les estimations de l'ONU non moins de 13 millions d'immigrés, pour l'Ukraine (près de 6 millions) et le Kazakhstan (3 millions). La Russie a recueilli des Russes de l'ensemble

des nouveaux États indépendants, mais le pays est également une plaque tournante pour l'émigration clandestine vers l'Europe en provenance du Tiers monde.

La répartition des migrants dans le monde fait également apparaître quelques absents de taille, notamment le continent latino-américain où les immigrés sont en nombre négligeable. Mais la faiblesse relative de l'immigration est surtout symptomatique des pays asiatiques, y compris le riche Japon où l'arrivée de migrants étrangers reste encore assez récente. Les deux géants démographiques que sont la Chine et l'Inde ne comptent que très peu de migrants internationaux. L'Asie est donc dans l'ensemble relativement en retrait des courants de l'immigration et si les tendances se renversent à l'heure actuelle en certains pays, le décalage reste frappant avec le reste du monde.

L'examen des estimations du nombre de réfugiés en 2000 fait apparaître des tendances très différentes. En premier lieu, on observera que la population réfugiée, d'après l'enregistrement du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), est en volume très inférieure à celle des autres migrants dont elle représente juste le dixième. Le chiffre total de 15,9 millions de réfugiés dans le monde reste toutefois considérable et recouvre avant tout une population arrivée récemment dans les pays d'accueil. En second lieu, on constatera que la répartition géographique est très différente de celle de la population immigrée. Les pays développés reçoivent 19% des réfugiés, soit une part tout à fait comparable à leur poids dans la population mondiale. Cette proportion comprend plus d'un tiers des réfugiés en provenance de l'ex-Yougoslavie. Ce sont les pays du Tiers monde qui absorbent plus de 80% des réfugiés, et parmi eux les pays les moins avancés en reçoivent une part largement supérieure à leur poids démographique. Aux premiers rangs se trouvent les pays d'Afrique centrale ou occidentale et d'Asie du sud, où se sont déroulés quelques-uns des conflits les plus graves de la dernière décennie du XX^{ème} siècle.

L'Afrique et l'Asie regroupent 80% des réfugiés, avec des proportions encore plus variables à l'échelle individuelle des pays. Vingt-quatre pays du globe comptent plus de 1% de réfugiés dans leur population en 2000 et on dénombre dans quatre d'entre eux plus d'un million de réfugiés, à savoir en Iran et au Pakistan (autour de l'Afghanistan), ainsi qu'en Jordanie et dans les Territoires palestiniens occupés (autour d'Israël). Les réfugiés afghans sont aujourd'hui les plus nombreux au monde (3,5 millions de personnes à la fin de l'année 2000), mais ils n'ont guère débordé des frontières du Pakistan et de l'Iran voisins. Presque tous les pays d'accueil de réfugiés sont en effet contigus à des zones de conflit récent et ont en commun des membres des mêmes groupes ethniques que les réfugiés dans leur population comme c'est le cas au Pakistan, en Syrie, en Guinée ou en Tanzanie.

Les exceptions à cette règle de proximité géographique ou ethnique sont représentées par quatre pays d'Europe (Allemagne, Danemark, Norvège et Suède) dont les politiques libérales ont permis l'accueil d'un nombre très important de réfugiés, et ce en dépit des restrictions sévères à l'immigration de la main-d'œuvre. Inversement, les autres grands pays d'Europe comme la France ou la Grande-Bretagne, dont la voix internationale se fait souvent entendre plus fort, n'ont admis qu'une proportion extrêmement modeste de réfugiés, ne dépassant pas 0,2% de leur population totale. Les pays anglo-saxons d'outremer sont protégés par la distance des flux de réfugiés et n'en ont accueilli en tout que 700 000, soit moins que l'Allemagne.

Les flux migratoires récents

L'ONU a complété ses estimations des effectifs des migrants pour l'an 2000 d'une mesure très utile sur les flux migratoires pays par pays, c'est-à-dire le solde des départs et des arrivées

évalué sur la période 1995-2000. Cette mesure, qui figure sur le tableau 2, permet à la fois de distinguer les régions d'émigration des régions d'immigration, et de contraster l'intensité des mouvements, à la fois en chiffres absolus mais également en taux annuel à comparer avec l'accroissement naturel. Le chiffre comprend toutefois également les effectifs des réfugiés.

Tableau 2 : Population et solde migratoire dans le monde en 2000

Régions	1	2		3
	Population totale <i>Millions</i>	Solde migratoire annuel <i>Millions</i> <i>Pour mille</i>		Accroissement naturel <i>Pour mille</i>
Pays développés	1 191,4	2,3	2,0	1,6
Pays moins développés	4 865,3	-2,3	-0,5	17,4
Dont pays les moins avancés	667,6	-0,3	-0,5	25,7
Afrique	793,6	-0,5	-0,6	25,2
Asie	3 672,3	-1,3	-0,4	15,3
Europe	727,3	0,8	1,1	-0,6
Amérique Latine et Caraïbe	518,8	-0,5	-1,0	17,5
Amérique du Nord	314,1	1,4	4,6	6,2
Océanie	30,5	0,1	3,0	11,4
Monde	6 056,7	0	0,0	14,2

Notes: 1. : Chiffres relatifs à l'an 2000 pour les pays classés selon la nomenclature de l'ONU.
2. : Chiffres relatifs à période 1995-2000 se rapportant à l'ensemble de la région considérée. Valeurs négatives quand l'émigration est supérieure à l'immigration (solde migratoire négatif).
3. : Chiffres relatifs à période 1990-2000.

Sources: *International Migration 2002*, tableau publié par la Division de Population des Nations Unies, 2002 (www.un.org/esa/population/unpop)

L'apport migratoire joue un rôle démographique important dans les pays du Nord en raison de leur accroissement naturel faible. C'est surtout vrai de l'Europe dont le solde des naissances sur les décès est négatif depuis déjà une dizaine d'années. Dans les pays du Sud, en revanche, on observe que les taux d'émigration interrégionale nette reste à un niveau insignifiant en comparaison avec un rythme d'accroissement encore très soutenu.

La répartition géographique de ces flux annuels met en évidence la place prépondérante occupée par l'Asie qui fournit la majorité des migrants avec 1,3 million de départs nets par an alors que les continents africain et latino-américain en enregistrent chacun 500 000. Le poids de l'émigration asiatique est donc le premier moteur des échanges migratoires à l'échelle intercontinentale. Cependant, cet effet de pur volume démographique se dissipe si l'on examine les taux d'émigration par habitant, qui mesurent plus exactement la propension à migrer. Celle-ci s'avère dès lors plus élevée, eu égard à la population de référence, en Afrique, en Amérique Latine et dans la Caraïbe qu'ailleurs dans le monde. La tendance à l'émigration est maximale, à l'échelle régionale, d'une part en Amérique Centrale et aux Caraïbes où elle se dirige principalement vers les États-Unis, d'autre part dans les états d'Afrique Centrale du fait des mouvements de réfugiés au Rwanda, au Burundi et dans l'ex-Zaïre durant la période considérée.

Ces statistiques font apparaître quelques traits moins connus des mouvements récents, comme l'apport continu des républiques de la Communauté des États Indépendants vers la Fédération de Russie et la Biélorussie. De même, de nouveaux pays font leur apparition sur la carte de l'immigration mondiale, comme en Asie orientale, Singapour, la Malaisie ou le Japon. En Europe, le cas le plus intéressant est celui des pays de l'Union européenne du sud méditerranéen, du Portugal à la Grèce, qui ont été longtemps parmi les plus grands pourvoyeurs de l'immigration intra-européenne ou mondiale. Ils enregistrent désormais des bilans migratoires positifs, souvent supérieurs aux taux relevés dans les pays d'immigration traditionnels. Ainsi, la Grèce, pays le moins prospère de l'Union Européenne, a reçu à peu près le même nombre annuel de migrants nets que la France en 1995-2000. Quant au taux le

plus élevé de l'Union, en omettant le chiffre du Luxembourg, il est aujourd'hui atteint par l'Irlande, pays qui a connu deux siècles presque ininterrompus d'émigration chronique, et ce à un niveau comparable à celui d'une terre d'immigration traditionnelle comme l'Australie.

La carte migratoire permet également de mettre en lumière les pays déficitaires en matière migratoire, en commençant par les différents pays qui perdent annuellement plus de cent mille personnes : Chine, Mexique, Inde, Philippines et Indonésie, auxquels viennent se rajouter également, mais pour des raisons différentes (réfugiés, rapatriement) la République Démocratique du Congo, l'Ukraine et le Kazakhstan. En excluant ceux qui ont vu le départ de plusieurs milliers de réfugiés lors d'un conflit ou d'une crise récente, on peut identifier les pays caractérisés par une relative hémorragie migratoire durant les cinq dernières années, mesurée cette fois-ci en termes relatifs par un taux d'émigration annuel supérieur à deux pour mille : Albanie, Jamaïque, Mongolie, Burkina Faso et Mali, Nicaragua et Guatemala, Haïti, Mexique, Philippines. A l'exception des deux derniers de cette liste, il s'agit de pays peu peuplés, au sein desquels l'établissement de filières migratoires privilégiées peut drainer en quelques années une part importante de la population. Dans la liste, on notera toutefois des pays aussi peuplés que le Mexique et les Philippines où l'émigration continue depuis plusieurs décennies a laissé une empreinte sensible sur leur taux de croissance démographique.

Les tendances migratoires depuis 1950

Pour conclure la présentation des statistiques récentes, il nous faut revenir sur la question des tendances migratoires : la migration a-t-elle augmenté en volume durant les cinquante dernières années, et notamment durant la dernière décennie ? À la lecture des chiffres bruts, la réponse semble positive et de nombreux observateurs s'en sont fait l'écho : le nombre de migrants internationaux n'a cessé de croître durant les cinquante dernières années et la tendance est particulièrement accusée de 1965 à 2000, période durant laquelle le stock de migrants a grimpé de 75 à 175 millions de personnes. Durant les dix dernières années, la progression apparente des effectifs migrants a été de 45%, correspondant à une croissance annuelle sans précédent de 3,8%.

Pourtant, si l'on tient compte des quelque 29 millions d'individus devenus migrants par le seul démantèlement de l'Union Soviétique (des migrants internes devenus soudain migrants internationaux), la réponse devient beaucoup moins sûre et la progression numérique moins spectaculaire. En effet, en corrigeant les chiffres de l'«anomalie» post-soviétique, l'augmentation observée dans le nombre de migrants dans le monde est plus modérée car le total dans le monde passe de 120 à 146 millions de 1990 à 2000. En pourcentage, les migrants internationaux ne représentent plus alors que 2,4% de la population mondiale, soit une hausse limitée par rapport au chiffre de 1990. On notera en outre que le rythme d'accroissement des effectifs de migrants ainsi calculé s'établit à 2% par an, valeur qui reste élevée et supérieure au taux d'accroissement naturel mondial (1,4%) durant la même période, mais comparable somme toute à la croissance démographique des pays en développement.

Le tableau 3 indique que les migrations du Sud vers le Nord constituent un phénomène nouveau, datant des années 1960 et qui va en croissant très rapidement au fil des décennies, avec des flux nets annuels qui passent de 400 000 personnes en 1960-70 à 2,4 millions.¹⁵⁶ Cette croissance par apport migratoire devient considérable du point de vue des pays

¹⁵⁶ Du fait de leur définition, ces chiffres ne font toutefois pas apparaître la migration intra-régionale, comme de l'Asie vers les pays du Golfe.

d'immigration, moins peuplés et démographiquement moins dynamiques, et comme nous l'avons indiqué, elle peut dans de nombreux pays industrialisés s'avérer supérieure à la croissance naturelle. Si le volume des migrations internationales devait augmenter à un rythme plus rapide que la population du monde, son impact sur la démographie des pays du Nord n'en serait naturellement que plus lourd.

Tableau 3 : Tendances de la migration internationale, 1950-2000

	1950-60		1960-70		1970-80		1980-90		1990-2000	
	Volume	Taux	Volume	Taux	Volume	Taux	Volume	Taux	Volume	Taux
	Milliers	Pour mille	Milliers	Pour mille						
Pays développés	6	0,0	401	0,4	1065	1,0	1419	1,3	2392	2,0
Pays moins développés	-6	0,0	-401	-0,2	-1065	-0,4	-1419	-0,4	-2392	-0,5
Dont pays les moins avancés	-97	-0,4	-130	-0,5	-531	-1,5	-710	-1,6	86	0,1
Afrique	-124	-0,5	-207	-0,7	-307	-0,7	-111	-0,2	-409	-0,6
Asie	167	0,1	91	0,0	-372	-0,2	-629	-0,2	-1385	-0,4
Europe	-480	-0,8	-78	-0,1	304	0,5	474	0,7	944	1,3
Amérique Latine	-54	-0,3	-285	-1,1	-381	-1,2	-647	-1,6	-537	-1,1
Amérique du Nord et Caraïbes	403	2,1	388	1,8	698	2,9	824	3,1	1292	4,3
Océanie	88	6,2	90	5,2	58	2,8	89	3,6	96	3,4

Notes: Chiffres relatifs à l'an 2000 pour les pays classés selon la nomenclature de l'ONU.
Volume en effectifs annuels de migrants nets (immigrants – émigrants).
Taux annuels pour 1000 habitants

Sources: United Nations Population Division *World Population Prospects: The 2000 Revision*, New York 2001.

Le taux d'émigration, vu des pays du Sud, ne dépasse pas au contraire 0,5 pour mille, ce qui représente un niveau modeste, comptant pour moins de 3% de leur accroissement naturel interne. A une échelle nationale, le solde migratoire négatif peut certes jouer un rôle sensible de frein à la croissance démographique, mais cette situation ne se rencontre que dans les plus petits pays comme ceux de la Caraïbe.¹⁵⁷

Ce survol a montré que toutes les régions du monde, et souvent chaque pays en leur sein, sont riches de plusieurs traditions migratoires qui coexistent et concernent chacune des zones et groupes sociaux différents. La vision agrégée des tendances mélange donc une somme de trajectoires nationales spécifiques, dotées de leur géographie et calendrier propres, et donc parfois contradictoires. En revanche, la diversification de ces courants est manifeste et offre aux candidats à la migration un plus large choix de destinations potentielles. Dans le même temps, les pays riches, dont l'immigration reposait auparavant sur un nombre de filières limité, reçoivent des migrants d'un nombre croissant de pays. Les tendances récentes montrent en outre que les réseaux sont désormais plus élastiques : ils reposent autant sur les flux déjà établis, par effet d'inertie, que sur les nouvelles filières migratoires clandestines sachant s'adapter à l'offre d'emplois et aux différentes barrières à l'immigration.

¹⁵⁷ Au sein des pays les moins avancés, qui ne constituent pas un ensemble géographiquement contigu, la migration durant la dernière décennie est toutefois positive, du fait des rapatriements de réfugiés des dix dernières années.

Le contrôle international de la migration

En 2001, selon un rapport des Nations Unies¹⁵⁸, le quart des pays en développement considèrent leur émigration comme trop forte. Sans doute font-ils allusion aux migrants qualifiés. En revanche, seuls 5% d'entre eux considèrent qu'elle est trop faible et 5% disposent d'une politique nationale visant à l'augmenter. D'ailleurs, à part faciliter les délivrances de passeport et prendre des mesures pour le change des devises, les leviers d'action pour faciliter l'émigration sont pour l'instant plutôt faibles. Les initiatives en ce sens sont davantage destinées à faciliter l'émigration plutôt que vraiment la stimuler. Il en est par exemple ainsi des offices d'émigration au Maghreb qui sont en relation avec des entreprises ou des États étrangers. Dans les pays où la migration est contractualisée d'État à État, les incitations peuvent être plus fortes comme dans le cas de l'accord de juin 2002 passé entre l'Arabie Saoudite et les Philippines pour fixer le salaire minimum des émigrés philippins à 150 dollars par mois au lieu de 200 dollars jusque-là. Cependant, à l'échelle de la planète, on ne peut pas vraiment parler de stratégies quant aux politiques d'émigration internationale, en tout cas pas de l'ampleur de celles déployées pour réguler l'immigration. La raison la plus simple est que l'émigration n'est pas considérée comme un « problème ». Hormis le cas des travailleurs qualifiés, les États du Sud voient même en elle une manière d'alléger les tensions sur le marché de l'emploi. Mais, ce n'est pas pour autant qu'ils sont en mesure de la favoriser officiellement. En effet, une telle politique serait en désaccord avec celle affichée aujourd'hui par les pays receveurs. Dans les relations internationales, la faiblesse structurelle des pays d'émigration vis-à-vis des pays d'immigration fait que ce sont ces derniers qui sont en mesure de donner les directives.

En outre, émigration et immigration ont des implications géopolitiques très différentes l'une de l'autre. L'émigration relève du domaine privé et elle ne met pas vraiment en cause l'intégrité du territoire de départ. L'immigration quant à elle relève du domaine public. Passeports, visas ou certificats de résidence sont les outils grâce auxquels les États se sont arrogés le monopole du contrôle de leur territoire, et par contrecoup de la mobilité internationale, avec plus ou moins de détermination. À partir de ce principe de souveraineté, les gouvernements décident d'une politique d'immigration sur leur territoire, y compris pour les réfugiés.

Les pouvoirs publics prennent donc des séries de mesures pour contrôler l'immigration sur leur territoire. Mais ce faisant, ils oublient ainsi fréquemment l'autre versant, le point de vue de la zone de départ. C'est pourtant en s'intéressant aussi à l'émigration qu'on comprend mieux les dynamiques à l'œuvre dans le passage des frontières. Les difficultés techniques de contrôler l'immigration clandestine sont sans doute un réel problème pour la réduction des flux migratoires, surtout pour un pays ayant des frontières terrestres étendues, mais ce point n'est certainement pas le plus important. D'autres phénomènes semblent plus fondamentaux. Premièrement, la politique d'immigration ne survient qu'en bout de chaîne et oublie tous les facteurs qui l'ont initiée - pauvreté, guerre, frustration etc. - qui sont d'un tout autre ordre que le franchissement d'une frontière. Deuxièmement, dans les pays démocratiques, l'appareil judiciaire a un poids croissant dans la reconnaissance des droits à l'accueil. Les migrants, leurs avocats ou les associations qui les soutiennent s'appuient sur une juridiction nationale et internationale de plus en plus étoffée, ayant trait fréquemment aux droits de l'homme,

¹⁵⁸ Nations Unies, 2002, *International migrations : explicit policies, uncertain consequences*, Population Division, UN/POP/MIG/2002/BP/2, New York.

diminuant d'autant les prérogatives de la force publique. Troisièmement, les gouvernements doivent tenir compte de l'opinion de plusieurs groupes sociaux aux intérêts divergents. Si l'immigration entraîne une révision à la baisse des salaires, travailleurs et entrepreneurs nationaux seront divisés sur son opportunité, et c'est l'État qui va leur donner aux uns et aux autres les signaux qu'ils ont envie de recevoir. C'est pour l'ensemble de ces raisons que, en fin de compte, les politiques d'immigration qui se veulent restrictives le sont souvent moins dans les faits que dans les textes ou les discours.

De nouvelles formes de migration

En étudiant la migration du point de vue communautaire ou familial, on voit plus précisément comment elle est à la fois pourvoyeuse de revenus et réductrice de l'incertitude qui pèse sur les économies d'origine. Symétriquement, les communautés locales rendent l'entreprise migratoire moins onéreuse et moins risquée par la mise en place et le contrôle de réseaux. Cependant, en période de restriction de l'immigration, la visibilité sociale des réseaux présente plus d'inconvénients que d'avantages. Ceci peut expliquer l'expansion contemporaine de formes migratoires hybrides qui s'appuient à la fois sur les liens familiaux ou communautaires et sur des services marchands, officiels ou clandestins. Alors que le réseau se décline comme une réponse institutionnelle à des marchés défaillants, le marché représenterait une réponse à des barrières institutionnelles juridico-politiques.

L'organisation du projet migratoire demande donc une préparation d'autant plus intense que les politiques de contrôle de frontières ou de séjour sur le territoire se durcissent. Les nouvelles formes migratoires détectées partout dans le monde peuvent être regroupées sous la bannière de la flexibilité. Il est difficile de dire si c'est seulement du système économique capitaliste qu'émerge cette propriété, toujours est-il que la circulation du « facteur travail » s'inspire de celle des capitaux et des marchandises soutenue, elle, sans équivoque, par l'idéologie de la mondialisation. La montée en puissance des diasporas, mais aussi des associations internationales de migrants qualifiés, s'inscrivent dans un espace transnational qui autorise une gestion plus souple de la migration que celle permise par les simples réseaux migratoires.

Ceci permet de mieux comprendre alors les tensions issues des différences de niveaux entre les politiques étatiques de contrôle et les modes d'organisation communautaire de la migration. Alors que les logiques à l'œuvre pour les premières sont nationales, les secondes sont transnationales. C'est pourquoi les diasporas peuvent être perçues par les États-nations comme dépositaires d'une idéologie concurrente de la leur, tout au moins en ce qui concerne le « facteur travail ». En effet, si la circulation des biens et des capitaux ne remettent pas en cause l'intégrité de l'État-nation, il est ouvertement considéré qu'il n'en est pas de même des individus, ce qui rend parfois antinomique le discours de la mondialisation vantant la « société transnationale ».

Le cas des migrants qualifiés

Dans le cas des migrants hautement qualifiés, il y a parfaite adéquation entre discours et pratique : les gouvernements des pays développés souhaitent les attirer et le font savoir. Les lois nationales sur l'immigration comportent toutes des clauses particulières pour accueillir ce type de migrants. Les législations de pays comme le Royaume-Uni, les États-Unis,

l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou le Canada, sont actuellement très favorables aux travailleurs qualifiés. En France, ces dernières années, les procédures d'entrée ont été simplifiées pour les travailleurs qualifiés. En Allemagne où la loi sur l'immigration a été rejeté en 2003 par le Bundesrat, le débat à propos de l'immigration qualifiée reste vif et la campagne prend un tour très largement démographique autour de la question polémique « Kinder statt Inder ? » (des enfants plutôt que des Indiens [informaticiens]).

Les débats que suscitent les modalités de l'immigration des travailleurs qualifiés dans les pays du Nord sont relayés par les inquiétudes des gouvernements des pays du Sud qui connaissent des difficultés à retenir leurs élites et plus encore à les faire revenir. Quelques rares pays comme Taiwan ou la Chine peuvent se permettre de mettre en place des politiques incitatives de rapatriement des migrants qualifiés, mais les pays les moins développés restent d'autant plus impuissants face à ce phénomène d'émigration de leurs élites qu'ils ne proposent ni les débouchés professionnels correspondant à leurs attentes légitimes ni les infrastructures et la technologie nécessaires à un exercice satisfaisant de leur profession. C'est par exemple le cas de l'Inde dont une part considérable de ses jeunes diplômés, formés dans les meilleures universités publiques du pays, se dirigent vers les Etats-Unis ou vers d'autres pays industriels. La mondialisation joue très bien son rôle dans la fluidité de la circulation de ces travailleurs convoités, d'autant plus qu'un lien étroit existe entre l'exode des cerveaux et le volume des échanges économiques.

Il semble difficile d'endiguer ce phénomène de « fuite des cerveaux » et de plus en plus de pays en prennent acte. Ce n'est donc que très récemment que des associations de migrants ont été créées sur la base d'un nouveau paradigme. L'idée est, pour le pays d'origine, de transformer le *brain drain* (fuite des compétences) en *brain gain* (gain de compétences) grâce à la mise en commun des compétences de ses migrants qualifiés expatriés dans le monde entier. Le but de ces associations est ainsi de connecter les migrants qualifiés entre eux et d'effectuer vers le pays d'origine des transferts de connaissance qui soient utiles à son développement. Les initiatives qu'elles proposent sont très variées, comme informer les étudiants, assurer des formations ou des missions d'expertise dans le pays d'origine, travailler sur des projets communs etc.

La migration et le développement

Pour certains, l'émigration est une source de développement, pour d'autres elle le ralentit, voire le conduit à une impasse. Les avis sur le rôle de l'immigration sont d'ailleurs tout aussi partagés. Pourtant, les études traitant de ce sujet sont relativement nombreuses et bien documentées. Même s'il reste des zones d'ombre dans la connaissance, le flou qui règne sur la question des rapports entre migration et développement n'est pas seulement le fait d'une lacune statistique ou de positionnements idéologiques divergents, mais avant tout le reflet de la diversité et de la complexité des situations.

Si les transferts des migrants améliorent la situation des familles sur le lieu d'origine, ce n'est pas pour autant qu'ils constituent un moteur du développement. Cela est trivial dans le cas où les transferts sont peu élevés. Si, inversement, ils sont très élevés par rapport aux autres ressources locales, il existe un risque que l'économie glisse vers le « syndrome hollandais ». En milieu rural par exemple, ceci se traduit classiquement par une désaffection pour le secteur primaire. Le cercle vicieux de la dépendance qui en résulte est d'autant plus dommageable que la migration, malgré la solidité des réseaux, est parfois sujette à des retournements conjoncturels très violents, notamment pour les flux Sud-Sud. C'est pourquoi une région trop

dépendante des envois de fonds de ses migrants, même si elle présente certains aspects du développement, reste confrontée à une fragilité intrinsèque. En outre, des transferts migratoires importants sont automatiquement liés à l'absence de nombreux membres d'âge actif, c'est-à-dire des investisseurs locaux potentiels.

Entre ces cas extrêmes, les observations *in situ* montrent que les montants des financements consacrés aux infrastructures et à l'investissement sont souvent insuffisants pour créer une dynamique productive dans des conditions trop adverses. Un village enclavé, aux terres incultes, dépourvu d'infrastructures de base ne peut pas attendre de miracles des seuls revenus de la migration. C'est pourquoi les investissements des associations de migrants sont généralement les plus productifs en milieu urbain ou en milieu rural plus favorisé, là où un minimum de facteurs favorables sont déjà présents.

Finalement, si l'émigration peut jouer un rôle important dans le développement sur des échelles spatiales réduites, elle ne fait le plus souvent qu'accompagner un mouvement plus général dans lequel elle se fonde. Ceci ne signifie en aucune manière qu'il ne faut pas réfléchir aux relations entre développement et émigration, mais qu'il faut le faire en considérant la migration comme un élément parmi d'autres et en interaction avec eux. Lui donner la primauté serait sans doute surestimer ses effets potentiels dans la mesure où elle demeure un facteur exogène, et donc par définition « insuffisant à créer à lui seul les conditions d'un réel développement ». Dans cette optique, les actions politiques ou associatives les plus intéressantes sont celles qui visent à intégrer davantage la migration *dans* le processus de développement et non plus *comme* processus de développement. C'est pourquoi toutes les initiatives visant à encourager le développement en relation avec les acteurs de la migration doivent être suivies avec intérêt.

Conclusion et recommandations

Le progrès des idées mondialistes, favorables à la libre circulation des biens et des capitaux, ne rend que plus incongrue la fermeture progressive des frontières, officiellement prônée par les gouvernements des pays occidentaux, même si la capacité des démocraties libérales à freiner véritablement l'immigration demeure incertaine. Seuls les pays autoritaires, par contraste, peuvent maintenir une politique d'immigration plus dirigiste, disposant pour ce faire d'un arsenal de dispositions assez drastiques.

Le contrôle de la migration restant une prérogative d'État, exercée par les pays d'accueil, les pays d'origine, qui sont par surcroît économiquement et politiquement plus faibles, n'ont qu'une influence minime sur les flux. Le clivage entre politiques migratoires des pays riches et moins riches risque de rester aussi prononcé dans le futur, opposant idéologies des droits et instrumentalisation de la migration. Or, la forte imprévisibilité de la migration à moyen terme risque de créer des situations nouvelles, car les courants migratoires peuvent se réorienter très rapidement.

Face au relatif laisser-faire qui domine en matière migratoire et abandonne le plus souvent aux États importateurs de main-d'œuvre la seule capacité d'ajuster les courants migratoires à leurs besoins affichés, la décennie qui suit la conférence du Caire n'a sans doute pas apporté de profonde révolution dans les agencements internationaux. La récente convention des Nations Unies sur le droit des migrants n'aura sans doute guère d'impact, ayant été ratifiée avant tout par les pays d'origine des migrants. Il est donc flagrant que le manque de dispositif à long terme en matière de gestion migratoire joint au caractère imprévisible du redéploiement

des flux migratoires empêchera les états de bénéficier pleinement des nombreux aspects positifs de la migration internationale.

Il revient peut-être au gouvernement helvétique d'avoir montré la voie en inaugurant ce qui est connu sous le nom d' « Initiative de Berne », dialogue multilatéral ouvert en 2001. Un premier symposium international réunissant politiques, activistes ou universitaires a confirmé la divergence d'intérêt entre les parties prenantes de la migration, mais a identifié aussi des bases communes d'intérêt, notamment en rapport avec les considérations de sécurité nationale et de développement économique.

L'Initiative de Berne à l'issue sa première étape vise à encourager la coopération internationale en matière de migration et le développement de cadres et d'instruments de gestion de la migration. Il s'agit par exemple de mieux connaître le cadre légal des migrations internationales, mais également les positions effectives des gouvernements sur toutes les dimensions de la migration. Les pays porteurs d'une longue tradition migratoire sont sur ces points les plus à même d'enrichir le cadre de réflexion collectif grâce à leurs expériences. L'objectif à terme est de fournir à la communauté internationale des instruments pour une gestion raisonnée et humaine des migrations, au-delà des arrangements de pays à pays qui sont jusqu'à présent la forme la plus achevée de régulation migratoire. Cette initiative démontre sans doute que les gouvernements qui s'opposent souvent entre eux ont un large terrain d'entente potentiel pour une migration régulée. Une plate-forme de réflexion internationale peut permettre d'élaborer des cadres pour des politiques migratoires multilatérales et les gouvernements européens se doivent d'y répondre pleinement. Il revient sans doute à la France, par sa longue expérience migratoire et sa position privilégiée d'interlocuteur des pays du Sud, la possibilité d'enrichir considérablement cette initiative.